

Budget additionnel
6x. 1965.

Le Conseil a adopté ainsi le budget additionnel 1965 =

DEPENSES REELLES = 339.255,43

Dép. ord. total 69.551,63

Pièlev. dép. extraord. 53.580,26

Dép. ordin. réelles 15.971,37

Dép. extraordin. 323.284,06

Approuvé

le 28/10/65

Le S. P. Claye H. L. mo.
J. Boulet

RECETTES REELLES = 339.255,43

Rec. extraord. total 323.284,06

Pièlev. / Rép. ^{ordin.} 53.580,26

Rec. extraord. réelles 269.703,80

Recets ordinaires 69.551,63